

# *La Jeannette* de Max du Veuzit, un modèle social de résignation féminine ?

Ángela Magdalena Romera Pintor

Universidad Nacional de Educación a Distancia

aromera @flog.uned.es

Rebut: 1 de Març 2013

Acceptat: 15 Juny 2013

## RESUM

### ***La Jeannette* de Max du Veuzit, un model social de resignació femenina?**

Els personatges femenins de Max du Veuzit (pseudònim d'Alphonsine Zéphirine Vavasseur) –sobretot si els comparem amb els d'algunes escriptores de la novel·la sentimental de la seva època, com Delly– presenten alguns trets de modernitat qui li valgueren la crítica de la Maison de la Bonne Presse. Amb tot, els seves heroïnes tendeixen a representar –de grat o per força– el paper que la concepció tradicional atribueix a la dona: el d'esposa i mare. Aquest article se centra en la figura de Suzanne, protagonista de *La Jeannette*, que sofrirà amb estoïcisme les conseqüències de la seva obediència filial: un matrimoni forçat i desgraciat. L'anàlisi de la novel·la permet posar de manifest una crítica social destinada a les mares que contradiuen la voluntat de les seves filles a l'hora d'escollir marit. L'estudi també posa de relleu la voluntat de l'autora de reivindicar determinats postulats jutjats massa moderns o immorals per a la societat del seu temps.

## PARAULES CLAU

Dones escriptores, figures femenines, novel·la sentimental, Max du Veuzit

## RÉSUMÉ

### ***La Jeannette* de Max du Veuzit, un modèle social de résignation féminine ?**

Les personnages féminins de Max du Veuzit (pseudonyme de Alphonsine Zéphirine Vavasseur) – surtout par rapport à ceux de certaines écrivaines du roman sentimental de l'époque, telles que Delly – présentent plusieurs traits de modernité qui lui ont valu la critique de la Maison de la Bonne-Pressé.

Cependant, ses héroïnes jouent souvent – de gré ou de force– le rôle que la conception traditionnelle accorde à la femme : celui de mère et d'épouse. Cet article est centré sur le personnage de Suzanne, héroïne du roman *La Jeannette*, qui subira avec stoïcisme les conséquences de son obéissance filiale : un mariage contraint et malheureux. L'analyse du roman permet de discerner une vraie critique sociale visant les mères qui contrarient leurs filles au moment de choisir un mari. Cette étude montre aussi la volonté de l'auteure de revendiquer certains postulats jugés trop modernes ou immoraux par la société de son temps.

#### MOTS CLÉ

Femmes écrivains, figures féminines, roman sentimental, Max du Veuzit.

#### RESUMEN

##### ***La Jeannette* de Max du Veuzit: ¿un modelo social de resignación femenina?**

Los personajes femeninos de Max du Veuzit (pseudónimo de Alphonsine Zéphirine Vavasseur) –sobre todo si los comparamos con los de algunas escritoras de la novela sentimental de su época, como Delly– presentan ciertos rasgos de modernidad que le valieron la crítica de la Maison de la Bonne-Press. Con todo, sus heroínas tienden a representar –de grado o de fuerza– el papel que la concepción tradicional atribuye a la mujer: el de esposa y madre. Este artículo se centra en la figura de Suzanne, protagonista de *La Jeannette*, que padecerá con estoicismo las consecuencias de su obediencia filial: un matrimonio forzado y desdichado. El análisis de la novela permite poner de manifiesto una crítica social destinada a las madres que contrarían la voluntad de sus hijas a la hora de elegir marido. El estudio también pone de relieve la voluntad de la autora de reivindicar determinados postulados juzgados demasiado modernos o inmorales por la sociedad de su tiempo.

#### PALABRAS CLAVE

Mujeres escritoras, figuras femeninas, novela sentimental, Max du Veuzit.

#### ABSTRACT

##### ***La Jeannette* of Max du Veuzit, a social model of feminine resignation?**

The feminine characters of Max du Veuzit (pseudonym of Alphonsine Zéphirine Vavasseur) –particularly when compared with other feminine authors of her time, like Delly– offer certain features of modernity, which brought her the disapproval of the Maison de la Bonne-Press. In spite of this, her main characters often play –willingly or not– the role fixed by traditional notions of women: the one of mother and wife. This essay deals with the

figure of Suzanne, female protagonist of the novel *La Jeannette*, who endures with stoicism the consequences of her obedience to her mother: a forced and unhappy marriage. The analysis of the novel enables us to demonstrate a social criticism aimed at mothers who force their daughters to marry against their will. This study also highlights that the author pursues a vindication of some positions judged too modern or immoral by the society of her time.

#### KEYWORDS

Women's writing, feminine figures, sentimental novel, Max du Veuzit.

## 1. Introduction

La romancière Max du Veuzit<sup>1</sup> (1876-1952), contemporaine de Delly (1875-1947), envisage son écriture dans le cadre du roman d'amour BCBG d'inspiration catholique. Elle aborde aussi un théâtre social où elle revendique les droits de la femme. Ce sera, cependant, grâce à ses romans d'amour qu'elle obtiendra le succès et la reconnaissance du public féminin, un succès peut-être encouragé par le pseudonyme masculin que son mari, François Simonet, avait choisi pour elle.

Ce succès, il est vrai, arrivera un peu plus tard que celui de sa contemporaine Delly. C'est ce qui découle en tout cas du fait que l'abbé Bethléem ne lui accorde même pas une entrée dans ses *Romans à lire et romans à proscrire* dans son édition de 1914, où il dédie, en revanche, une entrée élogieuse à Delly<sup>2</sup>, bien que Max du Veuzit eût déjà publié dans ces

---

<sup>1</sup> Les détails biographiques de Max du Veuzit, pseudonyme d'Alphonsine Zéphirine Vavasseur, sont recueillis par Marie GUÉRIN et Dominique PAULVÉ dans *Le roman du roman rose*. Cet ouvrage s'occupe de la vie de quatre auteures représentatives du roman rose catholique de la fin du XIXe siècle et début du XXe : Delly, Du Veuzit, Berthe Bernage et Magali. *Le roman du roman rose* fut publié en 2007 par les Éditions Hors Collection sous un titre différent, *C'était la vie en rose*, qui n'offre qu'une seule nouveauté par rapport au premier ouvrage : celle d'incorporer une remarquable série d'illustrations de l'époque et des quatre auteures dont il parle. De son côté, Ellen CONSTANS, dans son livre *Parlez-moi d'amour*, s'occupe aussi de la vie et l'œuvre de Max du Veuzit (Constans, 1999 : 236-240).

<sup>2</sup> La préférence de l'abbé Bethléem pour l'œuvre de Delly n'offre aucun doute : « M. Delly, femme de lettres, prend une place de plus en plus importante parmi les écrivains de marque.

dates-là plus de dix romans, des contes, des articles et des collaborations dans des pièces de théâtre.

En tout cas, la vocation de Max du Veuzit comme écrivaine avait commencé pendant son enfance. Elle en fera son *modus vivendi* le temps passé et accordera à cette tâche six heures par jour. Elle arrivera même à composer ses romans en quelques semaines. Cette consécration à la plume procède d'une volonté consciente d'atteindre un niveau économique aisé et de son but, tout aussi résolu, d'arriver à une reconnaissance publique et littéraire. L'exercice de cette vocation lui vaudra sans doute la reconnaissance littéraire, mais aussi le succès social<sup>3</sup> : « en 1951 elle est admise dans la Légion d'Honneur au titre de chevalier » (Constans, 2007 : 72).

Elle parvient à exaucer tous ses souhaits, puisque la maison d'édition Tallandier lui accordera le privilège de disposer d'une collection dédiée exclusivement à ses romans d'amour. Son succès littéraire lui sera même reconnu par l'abbé Bethléem dans les éditions postérieures de son livre. C'est ainsi que la romancière arriva à présider le *Club des Écrivains et Romanciers professionnels*, à appartenir au *Syndicat des Romanciers*, et à devenir membre de la *Société des Gens de Lettres*. Vers la fin de sa vie, elle était l'auteur « le mieux payé des romanciers français », tel que le publia le n° 291 de *France-Dimanche*<sup>4</sup>.

## 2. La Jeannette

Le roman que nous aborderons dans cette étude, *La Jeannette*, fut publié dans *Le Journal de Fécamp*, lorsque Max du Veuzit n'était encore qu'une jeune

---

*L'étincelle ; Une femme supérieure ; L'exilée* (pour les plus grands) ; *Esclave ou reine ; Le roi des Andes ; Magali* (aventures pleines de mouvement) ; *La colombe de Rudsay-Manor* (une petite âme innocente qui rachète les fautes de ses aïeux) ; *Le testament de M. d'Erquoy* (les égarés des masses populaires revenant à la lumière) ; *Entre deux âmes* (drame intime de mésintelligence conjugale ; psychologie vraie ; très moral) ; constituent les principales étapes d'un talent qu'il faut estimer et dont on peut beaucoup espérer » (Bethléem, 1914 : 339).

<sup>3</sup> Dans ce même ordre d'idées, elle poursuivra le rêve romantique de s'acheter un château, ce qu'elle fera en 1935. Elle ne pourra en jouir que très peu de temps, car les Allemands l'occuperont pendant la IIe Guerre Mondiale (Guérin et Paulvé, 1994 : 116-8).

<sup>4</sup> Ainsi le signale Ellen CONSTANS dans *Ouvrières des lettres* : « Un an avant la mort de Max du Veuzit, un article parut dans *France-Dimanche* (n° 291) : « Roger Grenier vous présente Max du Veuzit, le mieux payé des romanciers français » ; (...) Le journaliste rappelle qu'après le grand succès de *John, chauffeur russe* (1925), Tallandier signa avec elle un contrat par lequel il lui consentait des droits d'auteur à 25% » (Constans, 2007 : 71-2).

filles de 18 ans (Constans, 2007 : 71). En 1904 Auguste Godefroy<sup>5</sup> prend en charge sa publication et plus tard il sera édité par Tallandier. Il s'agit de son premier roman, bien qu'à partir de 1951 il sera publié avec *L'amour fratricide*<sup>6</sup>.

L'histoire est centrée sur le personnage de Suzanne Dorbat, mariée contre son gré à Pierre Latour, et amoureuse de Jean Ménard (d'où le pseudonyme de « la Jeannette » que le village lui donne pour souligner son rapport avec celui-ci).

D'emblée, il convient de remarquer qu'il s'agit d'une des rares histoires d'amour de Max du Veuzit qui n'ont pas une fin heureuse. Il se peut que, dû aux aspirations littéraires et à la jeunesse de l'auteure, l'idée d'aborder un drame lui parut plus conforme à ses ambitions de devenir une femme de lettres<sup>7</sup> et plus susceptible de recevoir l'approbation des éditeurs (et par conséquent la publication de l'ouvrage). Il est à noter, cependant, que cette approbation n'était pas nécessairement liée à la qualité littéraire des textes, qui en fait est mise en cause notamment par Daniel Fromont<sup>8</sup>, mais plutôt à la demande du lectorat de l'époque, visé par ces publications.

Toutefois, la jeune écrivaine se sentait particulièrement fière de *La Jeannette*, tel que le signale Godefroy dans la préface d'un autre de ses romans, *Mystère de Malbackt*, dans son édition de 1908 :

Parmi les quelques romans publiés par Max du Veuzit, il en est un qu'elle affectionne particulièrement et pour lequel nous avons un faible : *La Jeannette* !

---

<sup>5</sup> Auguste Godefroy, directeur de *La Cloche illustrée du Havre*, prend en charge la publication des premiers textes de Max du Veuzit: aussi bien les romans, que ses récits et contes.

<sup>6</sup> *L'amour fratricide* est une histoire courte ou petit roman (dans les 60 pages), que Godefroy avait publié un an auparavant (en 1903).

<sup>7</sup> L'ambition de Max du Veuzit de devenir une femme de lettres s'accomplit, nous l'avons vu, peut-être même au-delà de ses attentes. Outre la classification de Max du Veuzit comme femme de lettres, Ellen CONSTANS la qualifie de « professionnelle de l'écriture » dans *Parlez-moi d'amour* : « Max du Veuzit fut une femme de lettres, une professionnelle de l'écriture qui lui valut la réussite sociale » (Constans, 1999 : 237).

<sup>8</sup> Dans son livre *Max du Veuzit (1876-1952) : une bibliographie critique*, Daniel FROMONT qualifie *La Jeannette* de roman « sans intérêt ». En fait, peu de romans de Max du Veuzit reçoivent une évaluation positive de Fromont, qui offre dans son livre un résumé de toutes les publications de l'écrivaine, suivi d'un « avis critique » lapidaire. Chaque ouvrage est ainsi recensé et brièvement jugé (souvent « sans le moindre intérêt », « insipide » ou bien « banal au possible »). Un certain nombre reçoit des appréciations quelque peu positives (« gentillet » ou « assez agréable à lire si l'on n'est pas trop exigeant »). Mais tout compte fait, pour Fromont il n'y aurait que deux romans de Max du Veuzit qui se dégagent du reste pour leur qualité : *Moineau en cage* et *Un mari de premier choix*, tous les deux considérés comme des « chefs-d'œuvre ».

*La Jeannette* est le premier venu : nous l'avons tenu sur les Fonds Baptismaux ! Nous nous rappelons la joie juvénile de l'auteur. Fut-elle heureuse de voir sa « Jeannette » habillée coquettement, parée, couverte, sentant bon l'encre d'imprimerie (reproduit par Fromont, 2002 : 241).

Quoi qu'il en soit, il est certain que *La Jeannette* a très peu d'analogies avec les futurs romans d'amour de Max du Veuzit, ceux qui lui valurent autant de succès que d'argent et où elle combinerait à plaisir des éléments tirés d'autres genres, comme le mystère ou le crime :

La seule prétention constante de Max du Veuzit est, à coup sûr, de divertir la lectrice. Elle savait que la demande du public féminin allait vers le roman d'amour; elle en produit en brochant par inclusion d'éléments structurels empruntés à d'autres genres; elle fait son métier et gagne sa vie (Constans, 1999 : 240).

Étant donné le caractère productif de son rôle d'écrivaine, il n'est pas surprenant que la plupart des ouvrages de Max du Veuzit partagent des traits facilement reconnaissables et suivent les caractéristiques distinctives de son genre. La trame de ses romans d'amour se conforme ainsi au but qu'ils poursuivent : délasser un public de jeunes lectrices, avides de romantisme.

Cependant, dans *La Jeannette*, la romancière ne semble pas chercher le simple divertissement du lecteur, mais paraît plutôt vouloir présenter une histoire aux implications de réalité (rappelons qu'elle est conçue à partir d'un fait divers de son enfance) et avec le but de montrer un rapport parental-filial, qu'il nous intéresse de relever ici pour ses implications sociales et la pensée moderne de son héroïne, qui contraste avec sa façon d'agir conservatrice.

### 3. Madame Dorbat, un modèle d'autorité parental ?

L'origine du conflit que Max du Veuzit présente dans ce roman ne réside pas tant dans le couple protagoniste, dont la passion amoureuse s'allume simultanément et sans résistance dès leur première rencontre, mais plutôt dans la personnalité de Madame Dorbat, mère de la jeune héroïne, dans la mesure où son ambition sera la cause directe du malheur de sa fille. La caractérisation morale de Madame Dorbat est prise en charge par Suzanne, qui raconte l'histoire de ses mésaventures en première personne. Déjà dans le premier chapitre, elle dépeint sa mère comme une femme « économe et avaricieuse même » (Du Veuzit, 1983 : 13).

Cette ambition de Madame Dorbat la pousse à choisir pour Suzanne un mari riche : Pierre Latour « riche meunier de Saint-Denis ». Peu lui importe la réputation d'homme violent et coureur de femmes qui le précède : « Pierre Latour passe pour un surnois et un égoïste ! On le dit cruel pour ses bêtes et il le sera pour sa femme » (Du Veuzit, 1983 : 28), du moment que son élection n'est pas fondée sur les qualités de l'homme qu'elle destine à sa fille, mais seulement sur sa fortune.

Toutefois, l'ambition seule de Madame Dorbat ne suffirait pas à déclencher le drame du roman. Si l'héroïne se voit contrainte à se soumettre à la décision de sa mère, c'est parce que celle-ci se caractérise aussi par une volonté ferme et une humeur froide et immuable : « Tu seras sa femme, parce que ce mariage me plaît et que je suis certaine ainsi d'assurer ton bonheur » (Du Veuzit, 1983 : 29). Ajoutons-y la sévérité et la rigidité avec laquelle elle accomplit ses fonctions parentales, ainsi qu'une veine violente à chaque fois qu'elle se sent contrariée par les souhaits de Suzanne :

Brusquement, elle bondit sur moi et, me saisissant par ma robe, elle m'envoya d'une poussée à l'autre bout de la cuisine. Alors, prenant une branche de bois qui traînait près de l'âtre, elle m'appliqua sur les épaules une véritable bastonnade. Oh ! Ces arguments « frappants », comme je les connus par la suite ! (Du Veuzit, 1983 : 33)

C'est ainsi que les premiers chapitres du roman s'occupent de développer l'imperturbable personnalité de Madame Dorbat, la dureté de son cœur et sa volonté inflexible. Rien ne lui fera désister de son but, ni les larmes de sa fille, ni l'amour qu'elle professe à Jean : « tu te trompes si tu crois que je consentirais à te voir épouser un 'sans-le-sou' » (Du Veuzit, 1983 : 29).

Or, si Madame Durat peut imposer à Suzanne sa volonté et faire usage de son autorité maternelle c'est parce que sa fille n'a que 17 ans. En tant que mineure, elle se trouve sous la tutelle parentale de sa mère et par conséquent forcée d'être prise en charge par celle-ci : « J'ai le droit de disposer de toi selon mon bon vouloir; donc, je te marie à qui me plaît » (Du Veuzit, 1983: 31). Ce droit de disposer à son gré de sa fille est un des arguments les plus insurmontables que Suzanne doit affronter : « comme 'fille rebelle', maman me fera enfermer jusqu'à vingt et un ans » (Du Veuzit, 1983 : 62). Même la jeune servante de la maison, Zélie, avec qui Suzanne aime partager ses peines, en est pleinement consciente et se dépêche de le lui rappeler : « Je sais bien que la maîtresse agit méchamment avec vous, mais elle a pour elle l'autorité et les lois » (Du Veuzit, 1983 : 62).

De son côté, Madame Dorbat est persuadée dans son for intérieur qu'elle agit pour le bien de Suzanne et avec le but de lui procurer une vie facile et heureuse. C'est pourquoi, en dépit d'observer le visage tourmenté de la jeune fille le jour de son mariage, elle n'est pas pour autant moins satisfaite et sûre de lui avoir assuré le bonheur à travers ce mariage arrangé :

Avant de me quitter, elle m'embrassa tendrement, beaucoup plus tendrement que je ne l'en aurais cru capable.

– Je te bénis, ma fille, avant de me séparer de toi. Je suis contente de ton obéissance, quoiqu'elle t'ait coûté beaucoup. Tu verras, par la suite, que j'ai eu raison de te vouloir riche, tu seras heureuse !” (Du Veuzit, 1983 : 72-3)

Cette préoccupation sincère de la mère pour sa fille se dévoile petit à petit tout au long du récit. Et ce ne sera qu'avec le temps, qu'après avoir été témoin de la persévérance de l'amour de Suzanne pour Jean Ménard et avoir vérifié qu'elle mène une vie malheureuse auprès d'un mari violent et jaloux, que Madame Dorbat finira par se prodiguer en témoignages d'affection à l'égard de sa fille : « Lorsqu'elle me quitta, elle me serra dans ses bras, si maternellement que j'en fus surprise: elle ne m'avait pas habituée à tant de tendresse ! » (Du Veuzit, 1983 : 89). Vers la fin de l'histoire, sur son lit de mort, elle se reconnaîtra coupable d'avoir causé le malheur de Suzanne et elle lui demandera pardon : « je fus une grande coupable en te forçant à un mariage qui te répugnait, et d'autant plus coupable que je savais combien tu aimais un autre homme que celui que je te donnais » (Du Veuzit, 1983 : 130).

Max du Veuzit accorde à ce personnage féminin un traitement qui ne laisse aucun doute. Elle nous présente cette mère comme un modèle à éviter dans la première partie du roman et comme un modèle à suivre lors de sa transformation finale, quand – bourrelée de remords – elle confesse avoir agi poussée par la croyance erronée que l'argent est la source du bonheur : « je croyais à cette sottise chose... que l'argent remplace tout » (Du Veuzit, 1983: 130). Et pour illustrer l'effet indésirable d'un comportement parental comme celui proposé à éviter dans *La Jeannette*, l'auteure présente la vie malheureuse de Suzanne – une vie qualifiée de « long et dur martyre » par l'héroïne-même (Du Veuzit, 1983 : 136) – en tant que conséquence directe de l'imposition dictatoriale de la volonté de sa mère.

En somme, la romancière ne fait que revendiquer la libre élection du couple au moment de se marier, propos soutenu par Suzanne elle-même lors de ses confidences à la fidèle Zélie : « Oui, le droit qu'a chacun de se marier à son choix et selon son cœur, et non pas de force, comme moi ! » (Du Veuzit, 1983 : 62). Cette revendication explicite de la libre élection en matière



amoureuse sera reprise dans d'autres passages, une fois de plus par Suzanne : « pas le droit d'aimer, ni de parler, ni même de penser, et tout ça parce que je suis la femme d'un homme que je déteste et à qui j'ai été mariée de force ! » (Du Veuzit, 1983 : 110).

#### 4. Suzanne, un modèle de résignation et d'obéissance ?

D'autre part, le drame de *La Jeannette* vient aussi déterminé par l'obéissance et la soumission de Suzanne devant la volonté de sa mère. Ce n'est pas que l'héroïne ne se rebelle pas. Elle le fait constamment à travers ses réponses, souvent osées, et surtout dans l'intimité de sa conscience. Mais sans doute l'auteure a voulu rehausser ici la priorité que l'héroïne accorde au sujet de l'obéissance filiale et qui découle des normes de conduite sociales de l'époque, conformes à la morale chrétienne :

Le quatrième commandement, qui émane de Dieu même, est absolu dans sa clarté et n'admet pas la moindre interprétation à côté, pas plus qu'aucune exception. En vous obéissant, je n'ai fait que mon devoir et le ciel m'aurait punie si j'avais agi autrement (Du Veuzit, 1983 : 131).

En tout cas, Suzanne ne se décidera à mettre en œuvre cette fidélité au quatrième commandement divin qu'après avoir épuisé toutes les voies dialectiques et persuasives. Sa résistance initiale résulte du fait que l'héroïne est pleinement consciente des implications comprises dans l'obéissance filiale : l'abus physique d'un mari violent et ivrogne, mais surtout la perte de son véritable amour, Jean Ménard, qui finira par accepter son échec devant les refus réitérés de Madame Dorbat. Il n'est pas surprenant, alors, que la jeune fille se rebelle de toutes ses énergies devant cette perspective de futur malheureux. Sa première réaction sera donc celle de l'opposition :

La dureté de ma mère me cingla comme l'eût fait un coup de fouet. Je me relevai brusquement et, croisant les bras, les larmes soudain séchées, je lui dis hautement :

– Nous serons deux à vouloir, maman. J'opposerai ma résistance à la vôtre et nous verrons qui triomphera ! (Du Veuzit, 1983 : 31)

C'est Madame Dorbat qui triomphera, nous l'avons vu. En tout cas, cette première attitude de rébellion et d'insoumission chez Suzanne ne tardera pas à décliner au fur et à mesure que l'inutilité de son opposition devient

évidente. Bientôt, elle finit par obéir et accepter le choix de sa mère. Cependant, cette résignation ne sera que superficielle. Même une fois mariée, la jeune fille sera toujours amoureuse de Jean Ménard et conservera, cloisonné dans sa mémoire et son cœur, cet amour pour lui, un amour immuable, voire même choyé, jusqu'au point d'en faire involontairement un instrument d'éloignement et d'animosité entre elle et son mari. C'est justement cette obstination qui provoquera en dernier lieu son mariage malheureux, du moment que le mari de l'héroïne, Pierre Latour, nous est dépeint comme un homme amoureux de sa femme, bien que jaloux et orgueilleux, et dont la tendance naturelle à la violence s'avère multipliée par une méfiance et une jalousie maladives envers son adversaire. Désormais, l'attitude de Pierre à l'égard de sa femme ne fera que détériorer :

Cette prière avait dû coûter beaucoup à son orgueil et si, dans ce moment, j'avais eu pour lui un peu d'amitié et que j'eusse répondu à son appel, peut-être ma vie tout entière eût-elle été changée. Mais son étreinte passionnée ne rencontra qu'un corps sans âme, inerte, froid, comme l'eût été une statue, et lorsque ses lèvres se posèrent sur les miennes, je me dégageai nerveusement sans bien comprendre l'injure que je lui faisais (Du Veuzit, 1983 : 78-9).

Par conséquent, il semblerait que l'obéissance de l'héroïne et la résignation qui en résulte sont purement formelles. En fait, sous la couche de conformisme apparent et de soumission qu'elle offre face à la société, le cœur de Suzanne est rempli de ressentiment envers son mari dès lors qu'elle le considère le principal obstacle qui l'empêche d'atteindre le bonheur. L'animadversion qu'elle ressent pour Pierre Latour augmentera avec le temps, car le gouffre qui la sépare de Jean Ménard deviendra infranchissable : Jean épouse à son tour une autre femme, plus ou moins forcé par ses propres circonstances, et finit par mourir, miné par le même amour frustré que celui de son adorée Jeannette. À ce moment-là, le ressentiment de l'héroïne envers son mari est alors remplacé par la haine : « La haine, ce sentiment antichrétien que nous ne devrions pas avoir pour nos ennemis, je l'ai pour mon mari, pour l'homme qui sera le père de mon enfant ! » (Du Veuzit, 1983 : 100).

Tout compte fait, la dualité de Suzanne répond au même but accordé par Max du Veuzit à la figure de Madame Dorbat : dans les deux cas il s'agit d'illustrer les effets désastreux d'un mariage contraint. Pour ce faire, il lui fallait montrer ses tristes conséquences dans les vies de tous les impliqués. Pour la plupart, ces épreuves ne sont pas seulement physiques mais surtout animiques. Nous avons déjà signalé les remords de Madame Dorbat. Il en est de même pour le couple principal. Même si l'amour qu'ils se professent

n'est jamais consommé, tous deux traînent un sentiment de culpabilité qui les submerge dans un état d'angoisse permanent : ils se considèrent adultères du fait qu'ils s'obstinent à conserver dans leurs cœurs cet amour impossible tout en étant mariés chacun de son côté. La Jeannette éprouvera des remords encore plus profonds à cause d'autres fautes : d'un côté son désir de mourir, de l'autre la haine qu'elle ressent pour son mari. A priori, du point de vue de la morale catholique à laquelle le roman nous renvoie constamment, tous ces « crimes »<sup>9</sup> dont Suzanne se reconnaît coupable constituent des fautes, si non plus graves, du moins équivalentes à celle de la désobéissance à sa mère. La jeune fille en est consciente et pour cela-même elle acceptera les agressions physiques de son mari comme pénitence pour cet amour adultère, toujours convoité :

Il eut un rire fou et sa main s'abattit lourdement sur ma joue, puis sur mes épaules. Je ne protestai pas, acceptant ces coups comme le juste châtiment de ma faute. [...] J'avais bien nette la notion de mes torts envers lui et j'étais contente qu'il me frappât afin d'être excusable, au moins sous un certain jour (Du Veuzit, 1983 : 84-5).

## 5. Finalité de l'écriture de Max du Veuzit

Nul ne doute que dans ce roman, outre la revendication du libre choix dans le mariage, Max du Veuzit tient à se conformer aux valeurs qui découlent de la pensée catholique. Nous ne signalerons qu'un seul passage pour illustrer cette assertion. C'est le moment où l'héroïne est sur le point de s'enfuir avec Jean Ménard :

Par suite de la déclivité de la route, le calvaire se dressait entre lui et moi, et les bras étendus de la croix semblaient me barrer le chemin... le chemin de l'adultère ! J'eus si nettement la notion de mon crime que je poussai un cri aigu et m'enfuis affolée (Du Veuzit, 1983 : 104).

Dans ce contexte, bien que l'auteure ne manifeste pas la véhémence volonté didactique de Delly, ni son catholicisme militant ou son prosélytisme religieux, elle s'apparente indéniablement avec celle-ci, tout en modifiant

---

<sup>9</sup> Il s'agit du terme employé par Max du Veuzit tout au long du roman pour faire référence à ces infractions à la morale catholique commises par les personnages. Dans certains passages, le terme « crime » alterne avec celui de « sacrilège ».

sensiblement le ton et les postulats revendiqués dans son discours, qui s'écartent aussi de ceux de sa contemporaine dans la modernité de certains de ses propos.

Mais s'il est vrai que Max du Veuzit semble vouloir se conformer à la doctrine catholique, comment se fait-il que dans l'édition de 1932 de ses *Romans à lire et romans à proscrire*, l'abbé Bethléem accorde aux écrits de la romancière une moralité douteuse ?

Madame Max du Veuzit, sociétaire de la Société des gens de lettres depuis 1909 et romancière-feuilletoniste de talent, a, paraît-il, des milliers de lectrices dans tous les pays de langue française. Il faudra néanmoins avoir dépassé la première jeunesse pour aborder : *La Jeannette* (roman d'amour malheureux ; caractère passionnel et commentaires déplaisants) ; *Mon mari* (une Française mariée à un Anglais) ; *John, chauffeur russe* (thème assez scabreux, honnêtement traité sauf menus détails) ; *Mariage doré* (un mariage d'argent ; brouille, séparation ; réconciliation) (reproduit par Fromont, 2002 : 33).

Il nous semble que les raisons qui mènent l'abbé Bethléem à recommander la lecture de *La Jeannette* seulement après avoir « dépassé la première jeunesse » pour ses « commentaires déplaisants » reposent sur l'ambiguïté morale qui se dégage souvent de l'écriture de Max du Veuzit et qui est l'un des traits<sup>10</sup> de son écriture qui l'écartent le plus de sa contemporaine Delly. Mais alors, pour ce qui est de *La Jeannette*, cette ambiguïté en quoi consiste-t-elle ?

Dans le roman qui nous occupe, remarquons que les raisonnements et la mentalité de Suzanne entrent en conflit avec sa conduite et ses décisions vitales, celles-ci relevant d'un esprit conservateur et conformes aux conventions sociales de l'époque. Somme toute, l'ambiguïté retombe sur la dichotomie entre l'agir et le sentir de l'héroïne : d'un côté la jeune fille se résigne à sacrifier ses sentiments afin d'accomplir son devoir d'obéir aux désirs de sa mère, et de l'autre elle exprime une conviction intime contraire à cette soumission et un raisonnement qui s'oppose à l'approche traditionnelle du roman rose catholique, c'est-à-dire, celle qui prône la fidélité et l'amour des conjoints.

Il n'est pas surprenant, alors, que l'abbé Bethléem eût mis en cause ce roman pour son « caractère passionnel ». De surcroît, bon nombre de passages laissent tomber ces « commentaires déplaisants » qui lui avaient tant déplu et

---

<sup>10</sup> Ce ne sera certainement pas le seul. Le style et le discours expressif de Max du Veuzit est plus moderne aussi que celui de sa contemporaine.

qui semblent aller à l'encontre de la morale catholique. Nous n'en signalerons que quelques exemples tirés des conversations du couple principal :

– Pourquoi faut-il que nous ayons autant souffert inutilement ? Nous aurions pu être heureux [...].

– Dieu ! fit-il découragé. Il y a des moments où je doute de sa justice (Du Veuzit, 1983 : 100-1).

– [...] Il y a longtemps que je me serais tuée si votre souvenir ne m'eût retenue. Et pourtant la mort eût été la fin de tous nos maux ! (Du Veuzit, 1983 : 103)

– Mon Dieu, pourquoi donc ne l'ai-je pas suivi, quand il m'a demandé de partir avec lui ? [...] Ah, je veux mourir, moi aussi, être à lui dans la mort, puisque la vie nous a séparés ! (Du Veuzit, 1983: 109-10)

Ce ne sera point la seule fois que les écrits de Max du Veuzit contiendront ce fond de pensée moderne et indépendante. Sa comédie en trois actes, *Le Sentier*, où les personnages terminent par agir en accord avec la morale établie, conservent dans leur for intérieur des idées contraires à celle-ci sur le sujet délicat de l'union libre.

Dans *La Jeannette* aussi, Suzanne finit par accepter le mariage programmé par sa mère, sans pour autant céder à ses principes : elle est persuadée que son désir de s'évader avec Jean Ménard est légitime et justifié à cause de l'amour sincère qu'ils se professent, tout en étant consciente que l'adultère s'avère pour elle un écueil moral.

Or, il faut remarquer que Max du Veuzit développe ici aussi – outre la défense du libre choix dans le mariage – un deuxième postulat, peut-être même le plus revendicatif et récurrent de son discours littéraire : celui de la priorité de l'amour partagé en tant que principe vital et droit fondamental de l'être humain, ayant le pouvoir d'évincer toute autre considération morale. Bon nombre de ses romans font appel à ce principe, mais de façon particulièrement évidente dans *À l'ombre d'un cœur*<sup>11</sup>, où l'héroïne tombe éperdument amoureuse d'un inconnu sans savoir qu'il s'agit en réalité de son mari. Dans ce roman, le héros ne lui dévoilera son identité qu'à la fin de l'histoire, son but étant de vérifier si l'amour de la jeune fille est plus grand que son devoir de garder fidélité à un mari absent :

---

<sup>11</sup> Le sujet développé dans ce roman renvoie aussi à celui de *L'automate*.

Vous placiez si haut votre devoir que, parfois, vous m'en paraissiez monstrueuse [...]. C'est seulement tout à l'heure [...] que j'ai compris qu'enfin j'avais réussi à créer entre nous d'autres liens que ceux que me donnait notre étrange mariage. C'est seulement alors que j'ai su que vous m'aimiez... (Du Veuzit, 1978 : 214)

Tout compte fait, dans *À l'ombre d'un cœur*, le devoir de fidélité à l'égard du conjoint est subordonné à la primauté de l'amour partagé, dès lors que cet amour partagé nous est présenté comme un bien primaire, supérieur à celui du lien sacramental du mariage, même si Max du Veuzit prend très bon soin de préserver dans son récit les conventions sociales en montrant le couple principal légalement marié.

Il s'agit bien de la même ambiguïté<sup>12</sup> qui sous-tend l'histoire de *La Jeannette*, où le message moral involontairement<sup>13</sup> transmis à son lectorat, jeune pour la plupart, n'est pas du tout clair. Il est tout aussi évident qu'il s'agit aussi de la raison principale pour laquelle les romans de Max du Veuzit furent mis en cause par la Maison de la Bonne Presse. Guérin et Paulvé signalent cet incident avec humour dans les termes suivants :

Max s'est trouvé des ennemis du côté le plus inattendu. Cette romancière [...] se fait vertement rabrouer par l'abbé Bethléem. Elle qui se veut un écrivain catholique ! Il la trouve trop osée, amoral, la condamne et ne perd pas une occasion de mettre ses livres à l'index dans la « bonne presse catholique ». Furieuse, Max lui fait un procès qu'elle gagnera, et lui clouera le bec (Guérin et Paulvé, 1994 : 113).

## 6. Conclusions

En conclusion, il est certain que Max du Veuzit réussit à accomplir la finalité visée avec ce roman : non seulement il fut publié tout de suite – ce qui lui permit de faire partie du cercle littéraire qu'elle ambitionnait – mais aussi par son biais elle put revendiquer et illustrer la convenance et le besoin d'accorder aux jeunes gens complète liberté pour choisir leurs futurs conjoints. Le fait d'avoir été mise en cause plus tard dans certains milieux littéraires à

---

<sup>12</sup> Ellen CONSTANS, de son côté, constate aussi cette ambiguïté dans les écrits de Max du Veuzit: « Le conformisme est de règle malgré quelques écarts qui n'en sont pas. Un exemple qui montre toute l'ambiguïté de la position de la romancière: l'intrigue de *Rien qu'une nuit...* » (Constans, 1999 : 239).

<sup>13</sup> Nous disons « involontairement » parce que, tel que nous l'avons signalé, Max du Veuzit ne s'est jamais proposée d'écrire avec une finalité didactique ou moralisante.

cause de l'ambiguïté morale de ses romans ne diminue en rien le succès de ces deux buts liminaires.

De surcroît, il convient de rappeler la finalité de son discours littéraire : Max du Veuzit n'avait jamais eu l'intention de transmettre un message moral, ni de s'accrocher à une religiosité militante dans ses écrits. Les préoccupations de l'écrivaine étaient plutôt orientées vers les questions sociales : la revendication des droits de la femme, la défense et primauté de l'amour partagé au-delà de toute autre contrainte morale – un postulat qui est aussi en rapport avec la défense de l'union libre – et, dans le cas de *La Jeannette*, nous l'avons vu, la défense de la liberté de choix dans le mariage, sujet principal du roman. En fait, l'intention de l'auteure n'est pas celle de fournir un modèle de résignation féminine dans le personnage de Suzanne, mais plutôt celle d'illustrer une position revendicative par son biais : la vie de la Jeannette lui permet tout simplement de montrer les conséquences néfastes et dramatiques d'un mariage contraint.

D'autre part, il est vrai que Max du Veuzit a toujours pris soin de respecter les règles de la convention en conformant la trame de ses romans à la pratique sociale de son temps et en conservant le déroulement de l'action dans le cadre de la morale catholique. Dans la résolution finale de l'histoire, ses romans offrent un dénouement conformiste et conservateur, bien que les sujets posés le long de leur déroulement échappent souvent à ce cadre.

Toutefois, il convient de tenir compte du contexte épocal de la romancière ainsi que de la demande de son lectorat, une demande qui conditionnait en grande mesure les auteurs puisqu'elle les obligeait à accepter les normes prévues par les éditeurs et directeurs de journaux<sup>14</sup> du public visé. De ce fait, il n'est pas surprenant que Max du Veuzit, voulant aussi tirer un profit économique de ses écrits, s'efforçât de satisfaire les goûts et les attentes de son lectorat :

Son professionnalisme, elle le met là : rapidité et efficacité. Son seul repaire, les chiffres. Tirage, retraitage, droits d'auteurs. C'est là son réconfort (Guérin et Paulvé, 1994 : 110).

Quoi qu'il en soit, il faut convenir que les particularités<sup>15</sup> du discours littéraire de Max du Veuzit permettent de la distinguer de ses contemporaines

---

<sup>14</sup> Dans ce contexte, Ellen CONSTANS a développé le sujet dans son livre *Ouvrières des lettres*, où elle expose en détail ces conditionnements, ainsi que la censure que les ouvrages devaient passer pour être acceptés dans certaines publications.

<sup>15</sup> Nous n'avons pas approché les particularités linguistiques et stylistiques de Max du Veuzit, ni les traits spécifiques de son discours qui la distinguent de ses contemporaines, car cela déborderait les

et, dans ce sens, tous ses traits distinctifs confirment l'observation d'Ellen Constans, qui soutient la thèse du roman d'auteur<sup>16</sup> chez ces romancières dans la mesure où « la lectrice assidue distingue un roman de Delly d'un récit de Max du Veuzit, de Magali ou de Claude Virmone » (Constans, 1999 : 218).

## Références bibliographiques

Louis BETHLEEM, *Romans à lire et romans à proscrire. Essai de classification au point de vue moral des principaux romans et romanciers de notre époque (1800-1914) avec notes et indications pratiques*, 6<sup>e</sup> édition, Romans-Revue, Lille, 1914.

<http://archive.org/details/romanslireetro00bethuoft>.

Date de consultation : 13-09-2012.

Max DU VEUZIT, *À l'ombre d'un cœur*, Éditions Tallandier, Paris, 1978.

Max DU VEUZIT, *La Jeannette*, Éditions Tallandier, Paris, 1983.

Daniel FROMONT, *Max du Veuzit (1876-1952)*, AFAC, Collection Plumes au bout des doigts, TheBookEdition, Lille, 2002.

Marie GUERIN et Dominique PAULVE, *Le roman du Roman rose*, Éditions Jean-Claude Lattès, Paris, 1994.

Marie GUERIN et Dominique PAULVE, *C'était la vie en rose*, Éditions Hors Collection, Paris, 2007.

Ellen CONSTANS, *Ouvrières des lettres*, PULIM Presses Universitaires de Limoges, Limoges, 2007.

Ellen CONSTANS, « La censure du roman sentimental en France ou le refoulement des mauvais genres », *Belphégor*, vol. VIII. n° 2, septembre 2009.

[http://etc.dal.ca/belphegor/vol8\\_no2/articles/08\\_02\\_consta\\_censur\\_fr.html](http://etc.dal.ca/belphegor/vol8_no2/articles/08_02_consta_censur_fr.html)

Date de consultation : 14-09-2012.

Ellen CONSTANS, *Parlez-moi d'amour. Le roman sentimental. Des romans grecs aux collections de l'an 2000*, PULIM Presses Universitaires de Limoges, Limoges, 1999.

---

limites de cet article, mais nous avons l'intention de faire cette étude prochainement.

<sup>16</sup> Ellen CONSTANS classe Max du Veuzit parmi les romancières qui écrivent des « romans d'amour d'auteur » : « Delly, Max du Veuzit, Magali: trois noms qui symbolisent aux yeux du lectorat des années 1930 à 1980 les romans d'amour d'auteur » (Constans, 1999 : 245).